

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2013

L'an deux mille treize, le 28 mars à 20h45 le Conseil Municipal de la Commune de Forges-les-Bains, régulièrement convoqué le 22 mars 2013, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LESTIEN, Maire.

Présents : M. BOUCHON, Mme CHABRIER Claire, Mme DAUMAIN, M. VYNCKE, Mme CHABRIER Marie, M. AUDONNEAU, M. ENJARY, Mme GAMBART, M. DESSAUX, Mme DEZARD, Mme OVERZEE, Mme ROUFFIGNAC, Mme GHEERBRANT, Mme JULLIEN, M. CHAMBRE, Mme DESMEDT.

Absents : M. GOWIE (pouvoir donné à M. VYNCKE), M. PAJAK (pouvoir donné à M. LESTIEN), M. ROUGELOT (pouvoir donné à M. AUDONNEAU), Mme PETRUZZELLA (pouvoir donné à Madame CHABRIER Claire), M. YENGO, M. ETIENNE, Mme BOURDARIAS, M. DESHAYES, M. MARI, M. JAUNEAU.

Monsieur LESTIEN ouvre la séance à 20h50.

Secrétaire de séance : Madame Marie CHABRIER.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur LESTIEN propose l'ajout d'un point supplémentaire, sauf opposition. Il s'agit d'une convention avec la société BOUYGUES pour la mise à disposition d'une partie du clocher de l'église.

➤ *Accord du conseil.*

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES AU TITRE DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS

☞ **Décision 03– 2013** du 15 février 2013, acceptant la proposition de la société Acces TP – 53, av. de la Belle Aimée – 91390 Morsang-Sur-Orge en vue d'effectuer des travaux de voirie, rue du Général Leclerc, tels que :

- Rabotage revêtement actuel pour un montant HT de 23,00 € unitaire, soit 2 990,00 € pour 130 m²,
- Evacuation des croutes d'enrobés pour un montant HT de 45,00 € unitaire, soit 315,00 € pour 7 m³,
- Fourniture et mise en œuvre d'enrobé pour un montant HT de 37 € unitaire, soit 4 810,00 € pour une quantité de 130 m².

☞ **Décision 04– 2013** du 18 février 2013, en vue de modifier la structure du local de la Maison de Santé devant accueillir le dentiste, modifications non prévisibles au moment de la rédaction du C.C.T.P. et qui impactent les lots :

- N° 5 cloisonnement, doublage, faux plafonds pour un montant de 9500 € HT, société AGD SA 91490 Milly-La-Forêt,
- N° 8 plomberie, ventilation, chauffage pour un montant de 2 536,63 € HT, société COUPEAU 28630 Sours,
- N° 6 menuiseries intérieures bois, aménagements intérieurs pour un montant de 3 309,91 € HT, société MTB 28630 Nogent-Le-Phaye,
- N° 9 électricité pour un montant de 4 291,20 € HT, société NRJ 91490 Milly-la-Forêt,

☞ **Décision 05– 2013** du 18 février 2013, acceptant les deux devis proposés par la société G.E.R. 12, rue Pierre Josse – ZA des Bordes – 91070 Bondoufle en vue d'effectuer des travaux de voirie afin d'améliorer la sécurité routière, rue du Général Leclerc, aux abords de l'école élémentaire pour un montant total de 13 055,50 € HT, soit 15 614,38 € TTC.

☞ **Décision 06– 2013** du 18 février 2013, acceptant les deux devis proposés par la société GENDREL – La Faye – 71320 Sainte Radegonde en vue d'effectuer des travaux d'élagage d'arbres pour la mise en sécurité de lieux publics de la Commune pour un montant de 9 050,00 € H.T.

☞ **Décision 07– 2013** du 18 février 2013, acceptant la proposition de fourniture de gaz faite par GAZ DE FRANCE – 6, rue Condorcet – 75069 PARIS pour le stade communal, avec un abonnement annuel de 166,44 € HT et un prix de KW/H de 0,05456 € HT, pour une durée de 3 ans.

☞ **Décision 08– 2013** du 19 février 2013, acceptant la proposition de la société ACCES TP – 53, rue de la Belle Aimée – 91390 Morsang-Sur-Orge en vue d'effectuer des travaux d'assainissement rue du Jeu de Paume pour un montant de 6 274,00 € H.T., soit 7 503,70 € T.T.C.

☞ **Décision 09– 2013** du 19 février 2013 acceptant la proposition de la société SCHNEIDER – 3, rue Pasteur – 91178 Viry Chatillon en vue d'effectuer des travaux de couverture sur la partie ancienne du bâtiment communal situé au 1, rue du Général Leclerc pour un montant de 6 330,86 € H.T., soit 7 571,71 € T.T.C.

↳ **Décision 10– 2013** du 1^{er} mars 2013 acceptant la proposition de la société ATILA SYSTEME – 9, rue des Cerisiers – 91090 Evry en vue d'effectuer des travaux de couverture sur le bâtiment communal situé au 1, rue du Docteur Babin pour un montant de 10 272,66 € H.T., soit 12 286,10 € T.T.C.

↳ **Décision 11– 2013** du 1^{er} mars 2013 acceptant le contrat de fourniture de gaz faite par Gaz de France – 6 rue Condorcet – 75069 Paris pour la Maison de Santé Pluridisciplinaire, avec un abonnement annuel de 166,44 € HT et un prix de KW/H de 0,05456 € HT, pour une durée de 3 ans.

↳ **Décision 12– 2013** du 1^{er} mars 2013 acceptant la proposition des sociétés DUBOCQ – 1, rue du CD 8 – 91770 Saint-Vrain pour le lot n° 1 gros oeuvre et SCHNEIDER – 3, rue Pasteur – 91178 Viry-Chatillon pour le lot n° 3 couverture pour des montants respectifs de 39 709,10 € HT et 15 431,85 € HT, en vue de démolir la voûte et de traiter les charpentes sous voligeage du bas-côté, de l'église Notre-Dame.

↳ **Décision 13– 2013** du 5 mars 2013 acceptant la proposition de la société Acces TP – 53, avenue de la Belle Aimée – 91390 Morsang-Sur-Orge en vue d'effectuer des travaux de maçonnerie sur le préau du parc des Thermes pour un montant de 18 276,00 € HT, soit 21 858,10 € TTC.

↳ **Décision 14– 2013** du 8 mars 2013 acceptant la proposition de la société EGGENSCHWILLER - 22 à 24, allée du Luxembourg – 93320 Les Pavillons-Sous-Bois en vue d'effectuer la pose d'une chaudière dans le bâtiment de la Poste pour un montant de 7 912,04 € HT, soit 9 462,80 € TTC.

↳ **Décision 15– 2013** du 12 mars 2013 fixant les tarifs des sorties et soirées organisées par le Club Des Jeunes comme suit :

- Sortie au bowling de Rambouillet, le 5 mars : 3,50 € par jeune
- Soirée, le 8 mars : 4 € par jeune
- Sortie au cinéma d'Arpajon : 5,80 € par jeune
- Soirée, le 16 mars : 4 € par jeune
- Sortie pêche à Bullion : 5 € par jeune

↳ **Décision 16– 2013** du 12 mars 2013 acceptant la proposition de la société Altrad Diffusion – 16 avenue Gardie – 34510 Florensac en vue de la fourniture de mobilier pour les nouveaux locaux sportifs pour un montant de 9261,00 € HT, soit 11 076,16 € TTC.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2013

➤ *Aucune remarque n'est formulée. Le compte rendu est approuvé par 17 voix, 4 abstentions.*

NOUVELLE REPARTITION DES SIEGES DU FUTUR CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Monsieur LESTIEN rappelle que le législateur, depuis déjà quelques années, souhaite une montée en puissance des intercommunalités et une gouvernance pour celles-ci plus en rapport avec la logique de territoire. C'est pourquoi il y aura dès les prochaines municipales un « fléchage » des candidats qui siègeront à l'intercommunalité. En outre, le législateur a voulu une modification dans la répartition des sièges au sein des conseils d'administration des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.

Pour résumer, la loi offre deux possibilités, soit appliquer un scénario par défaut, soit appliquer un autre scénario répondant bien évidemment aux critères de la loi et qui doit être approuvé selon des conditions de majorité renforcée (au moins deux tiers des conseils municipaux des communes membres représentant la moitié de la population ou l'inverse).

Dans le scénario par défaut, on s'aperçoit que le législateur a privilégié le poids démographique. Ainsi, les petites communes n'ont elles plus qu'un seul délégué au lieu de deux actuellement, la plus grosse commune, Limours, passe de 4 à 9 délégués et les communes intermédiaires comme Briis et Forges passent de 3 à 5 délégués.

L'autre scénario est une proposition élaborée par la commission des sages de la C.C.P.L., c'est-à-dire l'ensemble des maires, et actée en assemblée communautaire. Cette proposition rééquilibre la répartition des sièges. Les petites communes conservent leurs deux sièges et les communes plus grosses ont un peu moins de sièges : 7 pour Limours et 4 pour Briis et Forges.

Monsieur LESTIEN annonce sa préférence pour ce dernier scénario car il reflète mieux l'esprit dans lequel s'exerce le débat démocratique au sein de la communauté. Les petites communes ont droit au chapitre comme les autres car la communauté n'est pas une méta-commune, mais un ensemble de communes.

Monsieur DESSAUX demande si le scénario alternatif emporte l'unanimité ?

Monsieur LESTIEN répond qu'il est très difficile de faire des pronostics mais les premières délibérations adoptées vont dans le sens de cette proposition, sauf celle de Vaugrigneuse.

Monsieur AUDONNEAU livre les résultats d'un calcul mathématique : Forges représente 3 723 habitants sur un total communautaire de 26 047, soit 14,29 %. Le nombre actuel de sièges est de 3 sur un ensemble de 32, soit 9,37 %. Dans le scénario des sages, le rapport est de 4 sur un ensemble de 37, soit 10,81 % et enfin dans le scénario par défaut, le rapport est de 5 sur 35, soit 14,28 %.

Tout ceci illustre bien le poids du critère démographique dans le scénario par défaut.

Monsieur LESTIEN ajoute que l'on pourrait être tenté de privilégier l'intérêt, semble t-il premier, de la Commune en choisissant ce scénario par défaut mais cela viendrait considérablement réduire la portée des petites communes et par voie de conséquence leur engagement potentiel dans la vie de la Communauté de Communes.

Madame DEZARD abonde dans ce sens et témoigne de la qualité des débats au sein de la commission intercommunale de la petite enfance : toutes les communes, mêmes les plus petites, celles qui ont peu ou pas d'enfants, participent. Il est important de conserver cet état d'esprit très constructif.

Madame DESMEDT demande s'il pourrait y avoir un lien, pour l'avenir, entre le mode de représentation qui va être choisi ce soir et la réduction du déficit d'équipements communautaires à Forges ?

Monsieur LESTIEN pense que toutes les communes membres, même les plus petites, doivent pouvoir s'exprimer et peser dans le débat pour toutes les grandes questions dont le maillage du territoire communautaire en termes d'équipements. La proposition formulée par la commission des sages est, selon lui, la plus adaptée à cette recherche d'équilibre dans le dialogue, ce qui ne peut être que favorable à une meilleure prise en compte de la Communauté dans sa globalité.

Monsieur BOUCHON se déclare convaincu de la pertinence de la proposition alternative, ce qui facilitera la prise de décisions pour le futur.

Monsieur LESTIEN propose de passer aux votes en commençant par le scénario par défaut (35 membres dont 5 pour Forges) :

➤ *Ce scénario ne recueille aucune voix et il n'y a aucune abstention.*

Monsieur LESTIEN met aux voix le scénario à 37 membres dont 4 pour Forges (scénario proposé par la commission des sages) :

➤ *Ce scénario recueille 21 voix.*

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Madame CHABRIER Claire annonce que les choses ont peu évolué depuis le conseil de février dernier. Le Conseil Général qui s'occupe des transports scolaires a été sollicité par courrier sur un report envisagé de la réforme à la rentrée 2014. Il n'a d'ailleurs pas répondu à ce courrier dans le délai réglementaire ce qui fait que son avis est réputé favorable.

Enfin l'école maternelle a diligenté une enquête auprès des parents d'élèves pour connaître leur préférence entre le mercredi matin et le samedi matin pour la 9^{ème} demi-journée d'école. Pour l'instant, il n'y a pas encore de retour. Quant à l'école élémentaire, elle n'a pas encore consulté les parents. Dans ces conditions, la commission des affaires scolaires propose de voter la décision définitive de report.

Madame DESMEDT demande si les choses ont évolué au niveau de la C.C.P.L. en ce qui concerne le centre de loisirs intercommunal de Soucy ?

Madame CHABRIER répond que non, que cela va encore demander plusieurs mois.

Monsieur LESTIEN précise que c'est l'argument majeur à mettre en avant pour justifier la décision de report. En outre, le caractère intercommunal de cet équipement rejoint la préoccupation de l'Education Nationale d'avoir la plus grande cohérence territoriale possible.

Madame GHEERBRANT ajoute que le moment venu, il s'agira de porter le souhait de la majorité des familles forgeoises au niveau de la réflexion intercommunale.

➤ *Le conseil par 21 voix décide de reporter la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014.*

Présentation faite par Monsieur AUDONNEAU

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Section d'exploitation

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2012	réalisations
011	Charges à caractère général	50 100,00	8 386,67
Total des dépenses de gestion courante		50 100,00	8 386,67
66	Charges financières	-	-
Total des dépenses réelles d'exploitation		50 100,00	8 386,67
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>216 844,70</i>	-
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>31 936,00</i>	<i>31 935,72</i>
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		248 780,70	31 935,72
TOTAL		298 880,70	40 322,39

D 002 RÉSULTAT REPORTÉ			-
-------------------------------	--	--	---

TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION CUMULÉES			40 322,39
---	--	--	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2012	réalisations
70	Ventes de produits, prestations de service	46 860,00	26 010,60
74	Subventions d'exploitation	1 513,27	1 513,00
Total des recettes de gestion courante		48 373,27	27 523,60
Total des recettes réelles d'exploitation		48 373,27	27 523,60
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>566,00</i>	<i>566,00</i>
Total des recettes d'ordre d'exploitation		566,00	566,00
TOTAL		48 939,27	28 089,60

R 002 RÉSULTAT REPORTÉ			249 941,43
-------------------------------	--	--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULÉES			278 031,03
---	--	--	-------------------

Section d'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2012	réalisations	restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	349 290,14	136 123,11	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-
Total des dépenses d'équipement		349 290,14	136 123,11	-
16	Remboursements d'emprunts	5 776,00	5 775,09	-
Total des dépenses réelles d'investissement		355 066,14	141 898,20	-
	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>47 766,72</i>	<i>46 370,97</i>	-
Total des dépenses d'ordre d'investissement		47 766,72	46 370,97	-
TOTAL		402 832,86	188 269,17	-

D 001 RÉSULTAT REPORTÉ			-
-------------------------------	--	--	---

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES			188 269,17
---	--	--	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2012	réalisations	restes à réaliser
16	emprunts et dettes assimilées	-	-	-
Total des recettes d'équipement		-	-	-
10	Dotations, fonds divers, réserve (hors 1068)	-	-	-
1068	Dotations, fonds divers, réserve	-		
27	Autres immobilisations financières	12 500,00	12 514,23	-
Total des recettes réelles d'investissement		12 500,00	12 514,23	-
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>216 844,70</i>	-	-
	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>79 136,72</i>	<i>77 740,69</i>	-
Total des recettes d'ordre d'investissement		295 981,42	77 740,69	-
TOTAL		308 481,42	90 254,92	-
R 001 RÉSULTAT REPORTÉ			94 351,44	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES			184 606,36	

Monsieur LESTIEN quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur AUDONNEAU.

➤ *Le compte administratif 2012 dont les résultats sont les suivants :*

Section de fonctionnement

Section d'exploitation	
Recettes	278 031,03
Dépenses	40 322,39
Excédent 237 708,64 euros	

Section d'investissement

Section d'investissement	
Recettes	184 606,36
Dépenses	188 269,17
Déficit 3 662,81 euros	

est approuvé par 20 voix.

Monsieur LESTIEN reprend la présidence.

AFFECTATION RESULTAT

Compte tenu du besoin de couverture en investissement soit 3 662,81 € et de l'excédent global d'exploitation d'un montant de 237 708,64 €, la commission des finances propose de couvrir ce besoin et de conserver le surplus, soit 234 045,83 €, en exploitation, en report à nouveau créancier.

➤ *Cette proposition d'affectation est approuvée par 21 voix.*

COMPTE DE GESTION 2012

➤ *Le compte de gestion 2012 établi par le percepteur et identique dans ses résultats au compte administratif 2012 est approuvé par 21 voix.*

BUDGET PREVISIONNEL 2013

Section d'exploitation

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2012	Propositions du Maire
011	Charges à caractère général	50 100,00	50 100,00
Total des dépenses de gestion courante		50 100,00	50 100,00
66	Charges financières	-	-
Total des dépenses réelles d'exploitation		50 100,00	50 100,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>216 844,70</i>	<i>199 819,00</i>
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>31 936,00</i>	<i>34 206,00</i>
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		248 780,70	234 025,00
TOTAL		298 880,70	284 125,00

D 002 RÉSULTAT REPORTÉ	-
-------------------------------	---

TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION CUMULÉES	284 125,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2012	Propositions du Maire
70	Ventes de produits, prestations de service	46 860,00	48 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 513,27	1 513,17
Total des recettes de gestion courante		48 373,27	49 513,17
77	Produits exceptionnels	-	-
Total des recettes réelles d'exploitation		48 373,27	49 513,17
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>566,00</i>	<i>566,00</i>
Total des recettes d'ordre d'exploitation		566,00	566,00
TOTAL		48 939,27	50 079,17

R 002 RÉSULTAT REPORTÉ	234 045,83
-------------------------------	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULÉES	284 125,00
---	-------------------

Section d'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2012	Restes à réaliser 2012	Propositions nouvelles	Total (RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	-	-	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	349 290,14	-	199 991,00	199 991,00
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
Total des dépenses d'équipement		349 290,14	-	249 991,00	249 991,00
16	Remboursements d'emprunts	5 776,00	-	5 776,00	5 776,00
Total des dépenses réelles d'investissement		355 066,14	-	255 767,00	255 767,00
	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>47 766,72</i>	<i>-</i>	<i>24 284,00</i>	<i>24 284,00</i>
Total des dépenses d'ordre d'investissement		47 766,72	-	24 284,00	24 284,00
TOTAL		402 832,86	-	280 051,00	280 051,00
D 001 RÉSULTAT REPORTÉ					3 662,81
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES					283 713,81

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2012	Restes à réaliser 2012	Propositions nouvelles	Total (RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
Total des recettes d'équipement		-	-	-	-
10	Dotations, fonds divers, réserve (hors 1068)	-	-	-	-
1068	Dotations, fonds divers, réserve	-	-	3 662,81	3 662,81
27	Autres immobilisations financières	12 500,00	-	22 308,00	22 308,00
Total des recettes réelles d'investissement		12 500,00	-	25 970,81	25 970,81
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>216 844,70</i>	<i>-</i>	<i>199 819,00</i>	<i>199 819,00</i>
	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>79 136,72</i>	<i>-</i>	<i>57 924,00</i>	<i>57 924,00</i>
Total des recettes d'ordre d'investissement		295 981,42	-	257 743,00	257 743,00
TOTAL		308 481,42	-	283 713,81	283 713,81
R 001 RÉSULTAT REPORTÉ					-
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES					283 713,81

Commentaire : cette année va avoir lieu la révision du Schéma Directeur d'Assainissement. Les crédits nécessaires (50000 €) sont prévus au chapitre 20 en dépenses d'investissement.

➤ Le conseil par 21 voix approuve le budget prévisionnel tel que présenté ci-dessus.

BUDGET COMMUNAL

Présentation faite par Monsieur AUDONNEAU

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Section de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Prévisions	Réalisations
011	Charges à caractère général	985 282,00	875 274,00
012	Charges de personnel	1 608 740,00	1 599 943,27
014	Atténuation de produits	5 876,00	5 876,00
65	Autres charges de gestion courante	205 965,00	176 935,27
Total des dépenses de gestion courante		2 805 863,00	2 658 028,54
66	Charges financières	97 000,00	95 170,26
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	4 066,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 906 929,00	2 753 198,80
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 752 858,00</i>	<i>0,00</i>
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>100 774,00</i>	<i>107 374,88</i>
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 853 632,00	107 374,88
TOTAL		4 760 561,00	2 860 573,68
D 002 RÉSULTAT REPORTÉ			0,00
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES			2 860 573,68

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Prévisions	Réalisations
70	Produits des services	242 665,00	241 390,31
73	Impôts et taxes	2 198 755,00	2 192 070,62
74	Dotations et participations	952 221,00	941 602,23
75	Autres produits de gestion courante	37 900,00	40 007,78
013	Atténuation de charges	45 000,00	52 546,36
Total des recettes de gestion courante		3 476 541,00	3 467 617,30
76	Produits financiers	0,00	2 028,01
77	Produits exceptionnels	8 000,75	7 327,73
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 484 541,75	3 476 973,04
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>40 000,00</i>	<i>35 752,35</i>
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		40 000,00	35 752,35
TOTAL		3 524 541,75	3 512 725,39
R 002 RÉSULTAT REPORTÉ			1 236 019,25
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES			4 748 744,64

Section d'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 000,00	5 075,63	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	9 319,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	942 503,00	596 107,09	132 564,00
23	Immobilisations en cours	3 653 811,00	1 175 253,15	1 061 994,00
Total des dépenses d'équipement		4 619 633,00	1 776 435,87	1 199 558,00
16	Remboursements d'emprunts	250 000,00	249 617,22	0,00
020	Dépenses imprévues	250 498,89	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 120 131,89	2 026 053,09	1 199 558,00
040	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>40 000,00</i>	<i>35 752,35</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>103 383,20</i>	<i>103 383,20</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre d'investissement		143 383,20	139 135,55	0,00
TOTAL		5 263 515,09	2 165 188,64	1 199 558,00
D 001 RÉSULTAT REPORTÉ			601 790,91	
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES			2 766 979,55	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
13	Subventions d'investissement	1 291 309,89	365 802,13	804 588,00
16	Emprunts	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 291 309,89	365 802,13	804 588,00
10	Dotations, fonds divers, réserve (hors 1068)	422 550,00	416 562,80	0,00
1068	Dotations, fonds divers, réserve	294 430,91	294 430,91	0,00
21	immobilisations corporelles	0,00	3 069,27	0,00
024	Produits de cessions	1 900 000,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 908 290,80	1 079 865,11	804 588,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>1 752 858,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
040	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>100 774,00</i>	<i>107 374,88</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>103 383,20</i>	<i>103 383,20</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 957 015,20	210 758,08	0,00
TOTAL		5 865 306,00	1 290 623,19	804 588,00

R 001 RÉSULTAT REPORTÉ		0,00
-------------------------------	--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES		1 290 623,19
---	--	---------------------

Monsieur LESTIEN quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur AUDONNEAU.

➤ *Le compte administratif 2012 dont les résultats sont les suivants :*

Section de fonctionnement

Section de fonctionnement	
Recettes	3 512 725,39
Dépenses	2 860 573,68
Excédent 1 888 170,96 euros	

Section d'investissement

Section d'investissement	
Recettes	1 290 623,19
Dépenses	2 766 979,55
Déficit 1 476 356,36 euros	

Restes à réaliser	
Recettes	804 588,00
Dépenses	1 199 558,00
Déficit 394 970,00 euros	

est approuvé par 20 voix.

Monsieur LESTIEN reprend la présidence.

AFFECTATION RESULTAT

Compte tenu du besoin de couverture en investissement soit 1 871 326,36 € et de l'excédent global de fonctionnement d'un montant de 1 888 170,96 €, la commission des finances propose de couvrir ce besoin et de conserver le surplus, soit 16 844,60 €, en fonctionnement, en report à nouveau créditeur.

➤ *Cette proposition d'affectation est approuvée par 21 voix.*

COMPTE DE GESTION 2012

➤ *Le compte de gestion 2012 établi par le percepteur et identique dans ses résultats au compte administratif 2012 est approuvé par 21 voix.*

TAUX COMMUNAUX

Monsieur LESTIEN rappelle que lors du Débat d'Orientation Budgétaire le 21 février dernier, le conseil s'est positionné en faveur de la reconduction des taux à l'identique.

Le tableau présenté ci-dessous est donc basé sur ce schéma :

Impôts	Taux 2012	Bases 2013	Taux 2013	Produits attendus
Taxe Habitation	12,33	7 018 000	12,33	865 319
Taxe Foncier Bâti	22,2	4 382 000	22,2	972 804
Taxe Foncier non Bâti	83,77	51 100	83,77	42 806
				1 880 929

Nota : les bases sont communiquées par l'administration fiscale. Comme tous les ans les bases ont été revalorisées par la loi de finances : pour cette année 1,8%. Dans les faits cette revalorisation est moindre que l'inflation ce qui fait qu'à taux constants la commune perd d'année en année un peu de son pouvoir d'achat, d'autant plus que les dotations de l'Etat ne suivent plus, déjà depuis plusieurs années, le train de l'inflation.

➤ *Le conseil par 21 voix approuve les taux et les produits attendus présentés dans ce tableau.*

SUBVENTIONS COMMUNALES 2013

6574	subventions aux organismes privés	57 900,00 €	66 770,00 €	66 770,00 €
	A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)	2 730,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
	A.J.S.P. (Asso. Jeunes Sapeurs Pompiers de Limours)	200,00 €	- €	- €
	Académie de Musiques Modernes	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
	Aïkido	- €	- €	- €
	Association des Paralysés de France	- €	150,00 €	150,00 €
	Association Républicaine des Anciens Combattants	80,00 €	80,00 €	80,00 €
	Association sportive du golf de Forges	200,00 €	- €	- €
	Boule Amicale de Malassis	100,00 €	150,00 €	150,00 €
	Boule Forgeoise	900,00 €	700,00 €	700,00 €
	Carrefour des solidarités	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €
	Crèche parentale de Briis	12 000,00 €	19 200,00 €	19 200,00 €
	Croix-Rouge du canton de Limours	180,00 €	180,00 €	180,00 €
	Danaya	- €	300,00 €	300,00 €
	Entente du pays de Limours	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
	FOC section judo	3 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
	Forges sans nuisances	300,00 €	300,00 €	300,00 €
	La forge des lutins	600,00 €	600,00 €	600,00 €
	Les archers du Hurepoix	400,00 €	800,00 €	800,00 €
	Maison de la Culture et des Loisirs de Forges	28 000,00 €	28 000,00 €	28 000,00 €
	Ouest Essonne Athlétisme	750,00 €	750,00 €	750,00 €
	Quinte et sens	- €	300,00 €	300,00 €
	Retraite Sportive de la Région de Limours	150,00 €	150,00 €	150,00 €
	Souvenir Français	80,00 €	80,00 €	80,00 €
	Tennis-club de Forges	850,00 €	650,00 €	650,00 €
	U.S.E.P. de Forges-les-Bains	- €	- €	- €
	Union Nationale des combattants	80,00 €	80,00 €	80,00 €

Commentaires : La subvention pour la crèche parentale bi-communale située à Briis augmente puisque la répartition de soutien financier à l'association qui la gère est désormais répartie, par convention, sur le nombre effectif de lits occupés par chaque commune.
La subvention pour les Archers de Hurepoix a été augmentée de 400 € du fait d'un achat de matériel.

Monsieur LESTIEN ajoute que la reconduction à l'identique de quasiment toutes les subventions découle du contexte budgétaire serré déjà évoqué lors du vote des taux. Monsieur LESTIEN demande qu'il y ait également un suivi du caractère exceptionnel de certains événements. En d'autres termes après augmentation exceptionnelle, une subvention doit retrouver son niveau initial.

➤ *Le conseil par 20 voix, 1 abstention, approuve la ventilation proposée.*

BUDGET PREVISIONNEL 2013

Présentation faite par Monsieur AUDONNEAU.

Section de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BP 2012	Propositions du Maire
011	Charges à caractère général	985 282,00	1 011 469,00
012	Charges de personnel	1 608 740,00	1 671 300,00
014	Atténuations de produits	5 876,00	14 200,00
65	Autres charges de gestion courante	205 965,00	198 570,00
Total des dépenses de gestion courante		2 805 863,00	2 895 539,00
66	Charges financières	97 000,00	112 053,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	17 500,00
022	Dépenses imprévues	4 066,00	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 906 929,00	3 025 092,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 752 858,00</i>	<i>429 901,00</i>
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>100 774,00</i>	<i>115 366,00</i>
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	-	-
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 853 632,00	545 267,00
TOTAL		4 760 561,00	3 570 359,00

D 002 RÉSULTAT REPORTÉ

-

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES

3 570 359,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BP 2012	Propositions du Maire
70	Produits des services	242 665,00	253 210,00
73	Impôts et taxes	2 198 755,00	2 229 371,00
74	Dotations et participations	952 221,00	921 383,00
75	Autres produits de gestion courante	37 900,00	41 200,00
013	Atténuation de charges	45 000,00	15 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 476 541,00	3 460 164,00
76	Produits financiers	0,00	-
77	Produits exceptionnels	8 000,75	22 600,40
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 484 541,75	3 482 764,40
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>40 000,00</i>	<i>70 750,00</i>
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		40 000,00	70 750,00
TOTAL		3 524 541,75	3 553 514,40

R 002 RÉSULTAT REPORTÉ

16 844,60

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES

3 570 359,00

Section d'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BP 2012	Restes à réaliser 2012	Propositions nouvelles	Total (RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 000,00	5 000,00	31 400,00	36 400,00
204	Subventions d'équipement versées	9 319,00	-	4 700,00	4 700,00
21	Immobilisations corporelles	942 503,00	132 564,00	956 035,00	1 088 599,00
23	Immobilisations en cours	3 653 811,00	1 061 994,00	1 305 950,00	2 367 944,00
Total des dépenses d'équipement		4 619 633,00	1 199 558,00	2 298 085,00	3 497 643,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	-	1 000,00	1 000,00
16	Remboursements d'emprunts	250 000,00	-	245 649,00	245 649,00
020	Dépenses imprévues	250 498,89	-	1 398,00	1 398,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 120 131,89	1 199 558,00	2 546 132,00	3 745 690,00
040	Opérations d'ordre entre sections	40 000,00	-	70 750,00	70 750,00
041	Opérations patrimoniales	103 383,20	-	-	-
Total des dépenses d'ordre d'investissement		143 383,20	-	70 750,00	70 750,00
TOTAL		5 263 515,09	1 199 558,00	2 616 882,00	3 816 440,00

D 001 RÉSULTAT REPORTÉ

1 476 356,36

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES

5 292 796,36

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BP 2012	Restes à réaliser 2012	Propositions nouvelles	Total (RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 291 309,89	804 588,00	431 615,00	1 236 203,00
16	Emprunts	0,00	-	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des recettes d'équipement		1 291 309,89	804 588,00	1 431 615,00	2 236 203,00
10	Dotations, fonds divers, réserve (hors 1068)	422 550,00	-	330 000,00	330 000,00
1068	Dotations, fonds divers, réserve	294 430,91	-	1 871 326,36	1 871 326,36
024	Produits de cessions	1 900 000,00	-	310 000,00	310 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 908 290,80	804 588,00	3 942 941,36	4 747 529,36
021	Virement de la section de fonctionnement	1 752 858,00	-	429 901,00	429 901,00
040	Opérations d'ordre entre sections	100 774,00	-	115 366,00	115 366,00
041	Opérations patrimoniales	103 383,20	-	-	-
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 957 015,20	-	545 267,00	545 267,00
TOTAL		5 865 306,00	804 588,00	4 488 208,36	5 292 796,36

R 001 RÉSULTAT REPORTÉ

-

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES

5 292 796,36

Monsieur LESTIEN rappelle qu'il s'agit du dernier budget de ce mandat. Pour autant les réalisations qui vont en découler dépassent largement ce cadre temporel, par exemple, la maison de santé qui sera terminée d'ici quelques mois et qui sera au service de la population pour plusieurs dizaines d'années.

Dans le courant de ce mandat quasiment tous les projets voulus par la municipalité ont été menés à bien avec une bonne maîtrise budgétaire.

La situation budgétaire aujourd'hui est la suivante :

- un taux d'endettement inférieur à 9%,

- un patrimoine immobilier en réserve, la propriété Vitalis, qui devrait être possiblement vendu cette année pour un montant d'environ 1,5 M €,
- les terrains de tennis actuels qui peuvent être vendus pour y implanter des habitations et ainsi permettre la réalisation de courts de tennis couverts,
- un virement de la section de fonctionnement vers l'investissement qui reste significatif et qui reflète la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Monsieur LESTIEN propose de passer au vote.

➤ *Le budget prévisionnel 2013 tel que présenté ci-dessus est approuvé par 21 voix.*

OBLIGATION DE CONTROLE DE LA CONFORMITE DES BRANCHEMENTS AUX RESEAUX

Ce point est ajourné et sera traité lors d'un prochain conseil. D'ici là, la partie mesures coercitives du dispositif sera finalisée.

CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE BRIIS-SOUS-FORGES POUR LA REALISATION D'UNE AIRE DE JEUX POUR LA CRECHE PARENTALE L'ILE AUX ENFANTS

Madame DEZARD présente le projet de création d'une aire de jeux pour la crèche parentale bi-communale située à Briis-Sous-Forges. Ce projet envisagé dès le départ n'a pu aboutir que récemment. Il s'agit de voir d'autoriser la signature de la convention entre les deux communes en vue de répartir le coût de cette installation :

- Coût total de l'opération : 11 625,85 € HT
- Briis-Sous-Forges 12/20èmes : 6 975,51 € HT
- Forges-Les-Bains 8/20èmes : 4 650,34 € HT

La T.V.A. sera acquittée puis récupérée par Briis puisque c'est elle qui va régler la facture. L'inauguration est prévue pour le 18 mai prochain.

➤ *Le conseil par 21 voix autorise le maire ou son représentant à signer cette convention.*

Monsieur LESTIEN demande que les jeux d'extérieur qui viennent d'être démontés à l'école maternelle soient réinstallés, après révision, sur l'espace vert situé dans le lotissement du Jeu de Paume. Ceci va permettre de réutiliser ces jeux, après révision technique, et de répondre à une demande des habitants.

CONVENTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AVEC LA MAISON DE LA CULTURE ET DES LOISIRS (M.C.L.)

Madame DEZARD ne présente plus la M.C.L. grosse association forgeoise que tout le monde connaît bien, notamment son large éventail d'activités.

La loi fait obligation dès lors que la subvention annuelle à une association dépasse 23 000 € de conclure une convention. La subvention 2013 est de 28 000 €. Elle est la contrepartie des engagements de la M.C.L. dans la vie associative et culturelle de la Commune, avec notamment l'organisation de plus d'une dizaine d'événements par an et la participation à des animations organisées par la Commune.

Pour toutes ces raisons, la commission culture se déclare favorable à l'approbation de cette convention.

Monsieur LESTIEN ajoute que la M.C.L. s'inscrit dans une véritable logique partenariale ce qui se traduit par une co-animation de la vie culturelle.

➤ *Le conseil par 20 voix, Monsieur VYNCKE ne prenant pas part au vote, approuve cette convention. Autorise le maire ou son représentant à la signer.*

CONVENTION AVEC LA SOCIETE BOUYGUES POUR L'OCCUPATION D'UNE PARTIE DU CLOCHER

Monsieur LESTIEN présente cette nouvelle convention avec BOUYGUES TELECOM qui vient en remplacement de la précédente caduque depuis le 6 septembre 2012.

Par rapport à la précédente, plusieurs points ont été modifiés :

- la durée a été ramenée de douze à dix ans et la possibilité de reconduction tacite a disparu,
- l'indexation variable a été remplacée par une revalorisation fixe de 2 % par an,
- les possibilités de cession de la convention ou de sous location ont été réduites aux seules sociétés du groupe BOUYGUES,
- la société BOUYGUES prend en charge la réfection de l'escalier d'accès au clocher pour un coût d'environ 10 000 € HT,
- la redevance annuelle qui était de 10 090 € (prix de sortie) est augmentée à 11 500 € et tient compte de l'ajout d'une parabole hertzienne.

Madame DESMEDI' demande des pr'cisions sur l'escalier.

Monsieur LESTIEN annonce que l'on va proc'eder au remplacement de cet escalier, lequel ne changera pas fondamentalement d'aspect mais sera s'curis' par la mise en place de points d'ancrage. L'acc'ès sera, par panneau indicateur, strictement r'eserv' aux professionnels habil'it's.

C'est donc aux entreprises de faire respecter les consignes de s'curit' par leur personnel ou leurs sous traitants.

➤ *Le conseil par 21 voix approuve cette convention. Autorise le maire ou son repr'sentant ' la signer.*

QUESTIONS DIVERSES

Pr'sentation des projets du Conseil Municipal des Jeunes.

Madame Marie CHABRIER pr'sente les trois projets du C.M.J. pour cette ann'ee :

- ramassage des d'chets dans les bois et les chemins, le 6 avril prochain. D'part ' 14 heures du centre socio culturel. Les participants seront r'epartis en trois circuits : secteur des Touaines, de la Biche Frette et de Bajolet. Pour ce dernier secteur, l'acc'ès se fera avec les deux minibus de la Commune. Apr'ès le ramassage tous les participants sont convi'és ' un go'uter. Le P.N.R. apporte son soutien ' l'op'eration en fournissant le mat'riel et les affichettes d'information,
- collecte alimentaire. Elle aura lieu au mois de novembre en association avec les restos du c'oeur et le carrefour des solidarit's pour la redistribution,
- collecte de jouets. La date n'est pas encore d'finie, avec une redistribution aux enfants du Congo ou du Mali.

Monsieur LESTIEN poursuit en expliquant que les r'unions du Conseil Municipal des Jeunes sont structur'ees en deux parties :

Premi'ere partie :

Pr'sentation des projets 'labor's par les jeunes en commissions ou en groupes de travail.

Remarques, questions sur chaque projet pr'sent' et d'cision de fond de faire ou de ne pas faire.

Pr'sentation de l'avanc'ee des projets en cours ou bilans des projets termin's.

Deuxi'eme partie d'compos'ee en deux phases :

- a) Questions ouvertes pos'ees par les jeunes conseillers ' la municipalit' sur tout ce qui concerne la Commune, c'est- ' dire tout ce qui concerne les conditions de vie, le cadre de vie des forgeois de tous 'ges.
En fonction des th'emes abord's, la pr'sence des adjoints au maire concern's sera n'cessaire,
- b) Pr'sentation des projets de la municipalit' aux jeunes conseillers afin de recueillir leur avis.

Monsieur LESTIEN adresse ses remerciements ' Madame Marie CHABRIER ainsi qu' ' Madame Nathalie TOURRIER et Madame Rose-Marie ARAUD pour leur investissement aupr'ès des jeunes conseillers.

Monsieur LESTIEN annonce que la situation pourrait se d'bloquer cette ann'ee pour VITALIS. En effet, l'architecte du groupement AKERY'S, groupement avec lequel la Commune avait conclu des promesses de vente, a r'ussi ' trouver de nouveaux partenaires. Une premi'ere r'union a d'j' eu lieu pendant laquelle un point le plus complet possible a 't' fait sur toutes les contraintes techniques qui p'sentent sur le site. Ce nouveau groupement qui souhaite aller vite va donc b'n'ficier de l'exp'rience de son pr'd'cesseur. Si cette op'eration pouvait sortir cette ann'ee, ce serait la conclusion heureuse aux souhaits de la municipalit' de diversifier l'offre de logements tout en valorisant son patrimoine.

Madame DEZARD rappelle la tenue prochaine du 10^{eme} Salon des Artistes Forgeois et invite les 'lus ' venir.

Madame JULLIEN signale un oubli dans le compte rendu du Conseil Municipal des Jeunes. En effet, Jules BALZARINI ne figure pas parmi les pr'sents alors qu'il a pr'sent' un des trois projets.

Le prochain conseil est fix' au 25 avril 2013.

L'ordre du jour 'tant 'puis', la s'ance est lev'ee ' 23h10.

Le Maire,

Antoine LESTIEN